



Le 25 juillet 2018, Beauré

Objet : Pour une loi québécoise plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées

Madame,
Monsieur,

Par cette lettre, nous Coop ASSIST – Coopérative québécoise pour la vie autonome appuyons la nécessité d'avoir une loi provinciale plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes et organismes ont constaté l'inefficacité de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. À l'instar de ce qui se fait tant dans certaines provinces canadiennes qu'à l'étranger depuis de nombreuses années, nous croyons que le Québec doit adopter une loi beaucoup plus contraignante. Un cadre juridique avec des échéanciers et des mécanismes de suivis permettra au Québec de se doter d'un projet à long terme pour rendre nos communautés plus accessibles.

La Coop ASSIST travaille pour donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société par le moyen de l'assistance personnelle comme instrument d'émancipation et de libération.

Nous désirons appuyer Québec accessible et souhaitons participer au processus de réflexion pour une réforme législative favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Jonathan Marchand".

Jonathan Marchand, président

A handwritten signature in blue ink that reads "Marie-Claude Lépine".

Marie-Claude Lépine, vice-présidente